

ECOLE ELEMENTAIRE
Rue des Demoiselles
11600 Conques-sur-Orbiel.
04 68 77 11 57 Mail :
ce.0110886d@ac-montpellier.fr
Directeur : M. DIRAN



MAIRIE DE CONQUES-SUR-ORBIEL
1 Avenue Notre Dame 11600 Conques-
sur-Orbiel.
04 68 77 17 57
mairie.conques@conques-sur-orbiel.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

Les inscriptions scolaires pour l'admission à l'école élémentaire se dérouleront en mairie et concerneront les nouveaux élèves qui n'ont jamais été inscrit dans une des deux écoles de la ville. Les enfants déjà inscrits en maternelle à Conques n'ont pas besoin de s'inscrire en Mairie .

1) Inscription en mairie

Nouvelles inscriptions (enfants scolarisés Hors de Conques-sur-Orbiel):

Retirez le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie. Déposez-le complété à l'accueil de la mairie accompagné des justificatifs suivants : *Le livret de famille, le carnet de vaccination et un justificatif de domicile.* La mairie vous délivrera le certificat d'inscription scolaire.

Pour les enfants déjà scolarisé sur la commune Les documents à compléter ont été remis à vos enfants par l'école maternelle de Conques.

2) Périscolaire + cantine au CIAS et au CCAS (1^{er} étage de la mairie) :

Inscrire votre enfant au CIAS (ALAE) et au CCAS (Restauration scolaire) situés dans les locaux de la mairie au premier étage. Ces inscriptions **sont obligatoires** même si vous ne souhaitez pas l'inscrire à la cantine ni à la garderie. (C'est une mesure de précaution au cas où vous ne seriez pas présent à la sortie de l'école). Dans ce cas votre enfant sera directement pris en charge par la garderie ou (ALAE : Accueil de Loisirs Associé l'école).

3) Admission à l'école élémentaire :

M. Rémi DIRAN, Directeur, recevra les parents sur rendez- vous pour l'admission de L'enfant :

**CONTACTER LE DIRECTEUR
POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS :
04 68 77 11 57**

**Le jour du rendez-vous à l'école élémentaire,
Penser à rapporter votre dossier scolaire complet (rendu par la mairie)**